

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2020-2024
AVENANT A UNE CONVENTION FONCIERE
METZ - Caserne Desvallières
F08FC70D009 - Avenant n°1**

Le conseil d'administration de l'Établissement Public Foncier de Grand Est,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2020-2024 approuvé le 4 décembre 2019 et le 4 mars 2020 pour tenir compte des orientations stratégiques de l'État,

Vu la demande formulée par la commune de Metz souhaitant l'intervention de l'EPFGE pour assurer la maîtrise foncière de la caserne Desvallières située sur son territoire communal en vue de la création de logements,

Sur proposition du Président,

- approuve l'avenant n°1 à la convention en date du 16/02/2011 à passer avec la commune de Metz et Metz Métropole, annexée à la présente délibération, portant sur la modification du délai fixant la date de rachat au plus tard au 31/12/2023,
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel et de signer avec la commune de Metz et Metz Métropole ledit avenant,
- charge le Directeur Général de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions dudit avenant.

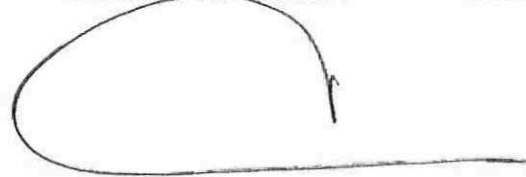
VU ET APPROUVE

Le 17 DEC. 2021

La Préfète de Région, préfète et par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes

Blaise GOURTAY

Le Président du Conseil d'Administration,



Antony CAPS

Certifié exécutoire
Le... 4 MARS 2022